



# 1:1 Chromebook User Agreement

## 1:1 Contrat d'Utilisation du Chromebook Rév. 12/07/21 (12 juillet 2021)

Les Écoles Publiques du Comté de Fayette se font un plaisir d'offrir aux élèves l'utilisation à domicile des *Chromebooks* dans le but d'augmenter chez les élèves la collaboration, la créativité, la pensée critique et la communication. L'utilisation de ces appareils est un **privilège** qui s'accompagne d'une responsabilité. Les élèves doivent obtenir l'autorisation d'un parent/tuteur et doivent signer et retourner cet engagement à l'enseignant ou au personnel désigné avant que l'équipement puisse être emprunté.

Une mauvaise utilisation ou des dommages intentionnels ou injustifiés de tout équipement scolaire sont considérés comme une violation de Classe III (*dommages matériels dus au vandalisme ; méfait criminel*) qui a le potentiel d'entraîner des conséquences en dehors du district (*code de conduite des étudiants*). De plus, l'élève/parent/tuteur peut être tenu financièrement responsable en cas de perte ou d'endommagement de l'équipement. En cas de vol du matériel prêté à un élève, l'élève/parent/tuteur est responsable d'en informer immédiatement l'école et de soumettre un rapport de police.

### Utilisation acceptable

L'utilisation d'un Chromebook par les élèves relève du Code de Conduite des Élèves des ÉCOLES PUBLIQUES DU COMTÉ DE FAYETTE. Ce contrat d'utilisation exige toujours que les étudiants aient une Politique d'Utilisation Acceptable FCPS signée dans les dossiers de l'école.

### Serment de l'élève pour le Chromebook

1. J'apporterai mon Chromebook entièrement chargé à l'école chaque jour où je serai présent.
2. Je suis responsable à tout moment de l'entretien, de la surveillance et de la protection de mon Chromebook.
3. Je vais suivre toute instruction requise sur la Citoyenneté Numérique et la pratiquer quotidiennement.
4. Je comprends que le Chromebook est uniquement destiné à un usage éducatif. Ce n'est pas un jouet.
5. Je garderai mon Chromebook loin de la nourriture et des boissons.
6. Je signalerai immédiatement la perte, le vol et/ou le mauvais fonctionnement.
7. Je ne partagerai les informations de mon compte élève avec personne.
8. Je ne modifierai pas l'apparence de mon Chromebook avec des dessins ou des autocollants. Je conserverai les Asset Tags et toutes les étiquettes de code-barres sur le Chromebook.
9. Je comprends que le Chromebook est sujet à une inspection à tout moment sans préavis et reste la propriété des Écoles Publiques du Comté de Fayette.
10. Je suivrai les règles décrites dans la Politique d'Utilisation Acceptable et le Code de Conduite des élèves du FCPS à tout temps.
11. J'accepte de rendre le Chromebook et le cordon de charge à la fin de l'année scolaire ou lors de la résiliation de l'inscription
12. Je n'enregistrerai pas de vidéo ou d'audio à moins que cela ne fasse partie d'un devoir.
13. Je comprends que si je viole l'une des règles énoncées ci-dessus ou effectue toute autre action liée à la technologie, je pourrais être soumis aux options de gestion du comportement décrites dans le Code de Conduite des Élèves du FCPS.



# 1:1 Chromebook User Agreement

## Accord de l'élève

En tant qu'utilisateur de l'équipement des Écoles Publiques du Comté de Fayette, j'ai lu l'engagement FCPS Chromebook dans cet accord et j'accepte par la présente de me conformer aux directives décrites dans l'engagement, la *politique d'utilisation acceptable* du district et le *code de conduite des élèves* FCPS en ce qui concerne les règles régissant l'utilisation des appareils Chromebook à l'école et à la maison.

## Accord des parents ou tuteurs

- Je comprends que les élèves peuvent amener des Chromebooks chez eux et que le Chromebook entièrement chargé doit être rendu le jour d'école suivant.
- Je comprends que je suis responsable de surveiller l'activité en ligne de mon enfant et l'utilisation de l'appareil à la maison.
- Je comprends que ce Chromebook est destiné à des fins éducatives et, par conséquent, les actions de mon enfant peuvent entraîner la suppression de ses privilèges Chromebook.
- Je comprends que je peux assumer la responsabilité financière si mon enfant est jugé responsable de la perte d'un Chromebook ou d'un chargeur ou de tout dommage intentionnel. Coût estimé d'un Chromebook perdu ou endommagé : jusqu'à \$200; Coût estimé d'un chargeur Chromebook perdu ou endommagé : \$25.
- Je comprends que la négligence répétée des appareils appartenant au district peut entraîner la perte des privilèges à emporter à la maison. Dans ce cas, un appareil sera mis à disposition pour une utilisation pendant la journée scolaire uniquement.
- Je comprends que les Chromebooks sont des appareils appartenant au district et que tout le contenu stocké sur le Chromebook est sujet à inspection à tout moment.

En tant que parent ou tuteur de cet élève, j'ai lu et j'accepte les directives décrites dans le contrat d'utilisation et l'engagement de l'élève sur le Chromebook, la *politique d'utilisation acceptable* du FCPS et le *Code de Conduite des élèves du FCPS*.

\_\_\_\_\_  
Nom de l'élève (Imprimé)

\_\_\_\_\_  
Nom du parent / tuteur (Imprimé)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du parent / tuteur